Valoriser ses légumes par la transformation

OBJECTIFS

Connaître la réglementation en vigueur et les technologies de transformation et de conservation pour valoriser ses récoltes

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

CONTENU

Le CFPPA de Florac présentera les technologies de transformation des légumes en respectant la réglementation sur les produits végétaux.

Journée 1, à Olemps (Maison des Paysans)
- Présentation de la réglementation en vigueur : définition réglementaire des produits, règles d'étiquetage notamment en AB, autocontrôle et traçabilité, réglementation locaux de transformation
- Étude des technologies de transformation et de conservation: le choix des légumes (et caractéristiques des principaux), les pré traitements (blanchiment, parage, congélation, etc.), les conserves de légumes appertisées (pasteurisation / stérilisation), spécificités des conserves à l'huile

À travers ces process seront étudiés la mise en œuvre de produits de conserves et semi conserves (telles que des soupes, coulis de tomates, chutney, etc).

Possibilités d'adapter le contenu à d'autres produits que la conserverie avec le séchage et/ou la lactofermentation si il y a des demandes sur ces procédés.

Journée 2 (Lycée agricole de la Roque)
- Travaux pratiques en atelier ou local de transformation
- Étude du matériel de transformation (exemple de matériels, de coûts, de capacités, et coordonnées de quelques fournisseurs)

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport théorique en salle
Echanges avec les participants
Travaux pratiques, suivant disponibilités des matières premières
Démonstration d'auto-contrôle

MOYENS MATÉRIELS

Salle équipée, et atelier de transformation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

RÉFÉRENCES QUALITÉ

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 22/04/2024

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

TARIFS

Adhérent	**448 €**
Non adhérent	**448 €**
Non agricole	**448 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Contactez-nous pour tout autre fonds de formation.

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Hélène Blanc
addear12@orange.fr
ADDEAR de l'Aveyron
ADDEAR 12
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510
Olemps
Tel. 05-65-67-44-98
N° d'organisme de formation : 73120041012

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 100%

NOTE : Pour s'inscrire, contactez-nous par mail ou par tél. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite. Le repas est partagé

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/05/2024	Atelier de transformation de la Roque 12850 Aveyron	CFPPA Florac
06/05/2024	Maison des Paysans 12510 Aveyron	CFPPA Florac

THÈMES

Transformation

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)